



ATTESTATION

L'attestation de référencement délivrée par
l'Agence du Numérique en Santé est délivrée à

Pour sa solution

Sous le numéro unique de référencement

Sécur du Numérique en Santé – DSR

La date de référencement prend effet le

Fait à Paris, le

Annie Prévot

Directrice Générale
de l'Agence du Numérique
en Santé